

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil d'administration de la **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE (ÉNERCYCLE)** tenue par vidéoconférence, le jeudi, vingt et unième jour du mois d'octobre deux mille vingt et un (21 octobre 2021), QUINZE HEURES QUARANTE-HUIT (15 h 48), à laquelle sont présents :

Monsieur Michel Angers, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan

Monsieur Réjean Carle, Représentant de la MRC de Maskinongé

Monsieur Luc Dostaler, Représentant de la MRC des Chenaux

Monsieur Paul Labranche, Représentant de la MRC de Mékinac

Monsieur Robert Landry, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé

Monsieur Daniel Cournoyer, Représentant de la Ville de Trois-Rivières

Monsieur Guy Simon, Représentant d'office de la MRC des Chenaux

QUORUM

Formant quorum, sous la présidence de **Michel Angers**, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan.

Rés.: 2021-10-5241

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente session qui se détaille ainsi :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 septembre 2021
5. Changement(s) lié(s) aux ressources humaines
6. Autorisation d'octroi du contrat de pavage à l'écocentre de Saint-Étienne-des-Grès — DDP-2021-190
7. Autorisation de signature d'une lettre d'entente afférente aux congés d'utilités personnelles
8. Autorisation de signature d'un amendement au contrat d'achat — vente de biogaz
9. Dépôt à neige situé au LET de Saint-Étienne-des-Grès
10. Adoption d'une politique afférente aux médias numériques
11. Nomination d'un vérificateur (auditeur) externe pour les exercices financiers 2021-2022-2023

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

12. Écocentre de Shawinigan — Engagement envers le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)
13. Radiation de créances — Demandes provenant des clients
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2021-10-5242

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL / SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2021**

Il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil d'administration d'Énergiecycle tenue le 28 septembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2021-10-5243

CHANGEMENT(S) LIÉ(S) AUX RESSOURCES HUMAINES

Il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'approuver la liste de changement(s) lié(s) aux ressources humaines pour le mois d'octobre 2021, telle que signée par monsieur Stéphane Lemire, directeur des affaires juridiques et greffier.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2021-10-5244

**AUTORISATION D'OCTROI DU CONTRAT DE PAVAGE À
L'ÉCOCENTRE DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS — DDP-
2021-190**

ATTENDU la nécessité d'effectuer des travaux de pavage à l'écocentre de Saint-Étienne-des-Grès ;

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'entériner l'octroi par l'administration de la demande de prix DDP-2021-190 pour les travaux de pavage à l'écocentre de Saint-Étienne-des-Grès à l'entreprise Pavage S.T.A, et ce, pour un montant de 46 171,00 \$, taxes en sus.

Il est également résolu d'abroger la résolution numéro 2021-09-5238 adoptée lors de la séance extraordinaire du 28 septembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2021-10-5245

**AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE LETTRE
D'ENTENTE AFFÉRENTE AUX CONGÉS D'UTILITÉS
PERSONNELLES**

Il est proposé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'autoriser le directeur des affaires juridiques et greffier à signer, avec la section site du *Syndicat régional des employé(es) municipaux de la Mauricie (CSN)*, une lettre d'entente afférente aux congés d'utilités personnelles substantiellement conforme au projet de lettre d'entente joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2021-10-5246

**AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AMENDEMENT AU
CONTRAT D'ACHAT-VENTE DE BIOGAZ**

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu d'autoriser le directeur des affaires juridiques et greffier à signer un amendement substantiellement conforme à un projet d'amendement au contrat d'achat-vente de biogaz conclut avec *Waga energy Canada inc.* daté du 13 octobre 2021,

Cet amendement vise à utiliser le même indice des prix à la consommation que celui utilisé dans le contrat liant *Waga energy Canada inc.* et *Énergir*.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2021-10-5247

DÉPÔT À NEIGE SITUÉ AU LET DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS

ATTENDU qu'Énercycle accepte de prolonger d'une année la possibilité pour la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès d'utiliser un dépôt à neige situé au LET de Saint-Étienne-des-Grès ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, sous réserve que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès maintienne en tout temps les autorisations requises du MELCC et se conforme à ses frais à toute obligation afférente, il est résolu d'autoriser le directeur des affaires juridiques et greffier à signer tout document permettant à la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès d'utiliser, durant l'année 2022, le dépôt à neige situé au LET de Saint-Étienne-des-Grès, et ce, pour un montant de 500 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2021-10-5248

ADOPTION D'UNE POLITIQUE AFFÉRENTE AUX MÉDIAS SOCIAUX

ATTENDU qu'Énercycle entend démarrer à compter de novembre 2021 sa page entreprise sur Facebook ;

ATTENDU que ce démarrage nécessite l'adoption préalable d'une politique afférente aux médias numériques afin notamment de prévoir les règles de bienséance et de courtoisie devant encadrer les comportements et les conversations des utilisateurs sur la page Facebook d'Énercycle ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'adopter la politique afférente aux médias numériques jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2021-10-5249

**NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR (AUDITEUR)
EXTERNE POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2021-2022-
2023**

ATTENDU que, selon les articles 108 et 468.51 de la *Loi sur les cités et villes* et de leurs équivalents au *Code municipal du Québec*, Énergiecycle doit nommer un vérificateur (auditeur) externe pour au moins trois et aux plus cinq exercices financiers ;

ATTENDU la recommandation de l'administration de nommer un vérificateur (auditeur) externe pour les exercices financiers 2021-2022-2023 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyée par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu de nommer la firme comptable Mallette pour agir à titre de vérificateur (auditeur) externe d'Énergiecycle pour les exercices financiers 2021-2022-2023.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2021-10-5250

**ÉCOCENTRE DE SHAWINIGAN — ENGAGEMENT ENVERS
LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE
CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MELCC)**

ATTENDU l'adoption de la résolution 2021-09-5237 autorisant la signature de tous documents requis par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre de la demande d'autorisation en ce qui concerne la gestion des eaux de ruissellement à l'écocentre de Shawinigan ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu de prendre l'engagement de transmettre au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2021-10-5251

**RADIATION DE CRÉANCES — DEMANDES PROVENANT
DES CLIENTS**

Il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'autoriser la directrice des finances et trésorière à radier des livres au 21 octobre 2021 les créances indiquées à la liste jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Le montant total de ces créances est 15,10 \$.

Il est également résolu de radier les intérêts courus sur cesdites créances.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2021-10-5252

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR ROBERT LANDRY**, Représentant d'office de la MRC de Mékinac, et résolu de lever l'assemblée à quinze heures cinquante-trois minutes (15 h 53).

Adoptée à l'unanimité

PRÉSIDENT

SECRETARE